



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 78530

## Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les requêtes formulées par la société d'entraide des compagnons de la Libération concernant le devoir de mémoire dans les manuels d'histoire des classes de première pour les opérations militaires menées par les diverses unités françaises libres de 1940 à 1943. Ces anciens combattants constatent que si les manuels d'histoire de classe de première réservent une place convenable à l'appel du 18 juin, aux accomplissements de la Résistance, à la Déportation, il n'est fait que très rarement mention des combats des unités de la France libre de 1940 à 1943 (mis à part la libération de Paris par la 2e division blindée). En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions quant à la mise en place d'informations complémentaires concernant les opérations militaires menées par les diverses unités françaises libres de 1940 à 1943.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Ayrault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78530

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2005, page 10726

**Question retirée le :** 29 novembre 2005 (Retrait à l'initiative de l'auteur)